**PAPEE**

|  |
| --- |
|  **Seconde journée de formation** Lycée H.Sénez, Hénin-BeaumontMardi 27 mars 2018 |

**Personnes présentes :**

* Tuteurs

 Mme BAUDOT
 M.BOUGNAS

 Mme DINEUR
 M.LOHEZ

 M.PRUVOST

 M.RIBEAUCOURT

* Comité de pilotage :

 M-F.GODON, IEN Doyenne des IEN 1er degré

 A.WALKOWIAK, Conseillère pédagogique de circonscription

Enseignante chargée de mission

 E.TRITSCH

**DEROULEMENT DE LA JOURNEE :**

**I. MATINEE : temps de présentations, d'échanges et de formation** 9h30/12h

*Accueil par Mme GODON*

 **A. Présentation de deux tuteurs et réflexion concernant les actions de tutorat menées**

 *Tuteurs présents*

 **B. Evolution du PAPEE**

1) Orientations pour l'année 2018/2019

 2) Recherche d'un nouvel acronyme

 3) Présentation de la modification du statut des tuteurs

*M.-F. GODON*

 **C. Regards sur les parcours de formations proposés aux élèves**

1) Le DNB 2018

 2) Les possibilités d'orientation après la 3ème, la réforme du Baccalauréat général

*E.TRITSCH*

***REPAS:*** *12h/14h*

**II. APRES-MIDI : temps de formation** 14h/16h30

 **A. Mise en situation: nouvelle version du jeu d'évasion pédagogique présenté le 5 février**

 *M.-F.GODON et A.WALKOWIAK*

**B. Evolution du PAPEE: second temps**

Présentation de l'espace dédié à la Gestion des Déplacements Temporaires ( DT ) dans Eduline

*M.-F.GODON*

**I. MATINEE : temps de présentations, d'échanges et de formation** 9h30/12h

*Accueil par M.-F.GODON*

 **A. Présentation de deux tuteurs et réflexion concernant les actions de tutorat menées**

**1) Présentation de deux tuteurs**

Mme DINEUR et M.RIBAUCOURT, qui n'avaient pu participer à la première journée de formation, se sont présentés:

* Mme DINEUR, agrégée d'anglais, a récemment intégré le PAPEE et elle n'accompagne pas d'élèves actuellement. Membre de l'association *Mots et Merveilles*, consacrée à la lutte contre l'illettrisme en Sambre-Avesnois, elle en a exposé les actions .



* M.RIBAUCOURT, agrégé de lettres, est tuteur au collège Fernig à Mortagne-du-Nord, établissement dans l'établissement dans lequel il a été enseignant; il accompagne 2 groupes de 3 élèves de 5ème chacun.

**2) Réflexion concernant les actions de tutorat menées:**

Les échanges qui ont suivi ont abouti à confirmer l'importance des actions organisées.

Grâce à une écoute attentive et bienveillante, par des échanges nourris et à travers les activités proposées, à l'écrit et à l'oral, ces actions contribuent à :

* développer chez les élèves les compétences sur lesquelles reposent les programmes de français

 - comprendre et s'exprimer à l'oral

 - lire

 - écrire

 - comprendre le fonctionnement de la langue

 notamment en ce qui concerne la maitrise du sens et de l'orthographe des mots

ainsi que les programmes de mathématiques: en particulier

 - chercher

 - raisonner

 - calculer

* développer les compétences construisant le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment

 - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

 - acquérir des méthodes et outils pour apprendre

* établir une médiation, restaurer un lien entre le jeune et l'institution scolaire, et les équipes éducatives
* leur permettre de retrouver une motivation, une confiance en eux-mêmes, les aider à construire leurs différents parcours ( culturel, citoyen, avenir ) et à s'intégrer au monde
* limiter l'absentéisme et prévenir le décrochage scolaire.

Les tuteurs ont exprimé leur satisfaction de voir les élèves ainsi accompagnés retrouver le sourire, revenir assister aux cours dans leurs classes respectives, progresser et faire part de leurs réussites ainsi que de l'évolution de leur projet d'orientation.

Ils ont également insisté sur le fait que ces temps de tutorat sont l'occasion d'un enrichissement mutuel qui les encourage également à poursuivre leurs actions.

 **B. Evolution du PAPEE**

 **1) Orientations pour l'année 2018/2019**

* Mme GODON a montré que l'acquisition de la maitrise de la langue est un axe fort des orientations posées par Mme Valérie CABUIL, Rectrice de l’académie d’Amiens et Rectrice académique de la région Hauts-de-France.

 L'action de tutorat sera intégré dans le dispositif académique PERSEVAL *( Persévérance scolaire Académie de Lille)*, comme le montre le document de travail présenté le 5 février, puis transmis par voie électronique.

 Ce dispositif est présenté à l'adresse suivante:

 <http://www1.ac-lille.fr/cid99869/perseval.html>

* Dans le cadre de la réflexion sur le développement des compétences langagières et linguistiques des élèves, plusieurs conférences sont programmées pour l'année 2018/2019, notamment une intervention d'Alain BENTOLILA, et un exposé sur les actions engagés par le ROLL, *Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture*, pouvant être découvert sur le site:

 <http://www.roll-descartes.net/visite-guidee>

 Des restitutions seront effectuées à ce sujet lors des journées de formation.

 **2) Recherche d'un nouvel acronyme**

Le choix d'une autre dénomination permettra de mettre en valeur l'évolution de la mission de tutorat.

Mme GODON a invité les tuteurs à participer à la rechercher d'un nouvel acronyme, par un temps d'échange organisé en début et en fin de journée, et appelé à être prolongé par des échanges par voie électronique ou téléphonique.

Afin d'aider les participants à forger cette appellation, Mme GODON leur a présenté les différents procédés de création de sigles et d'acronymes, ainsi que leurs enjeux respectifs.

 **3) Présentation de la modification du statut des tuteurs**

Une relecture du document de travail présentant les nouvelles modalités du tutorat a été effectuée (document de travail PERSEVAL), suivie d'échanges.

Mme GODON a expliqué que cette organisation permettrait de mettre en valeur les établissements engagés dans les actions destinées à consolider les compétences de tous les jeunes et à prévenir le décrochage scolaire; cette action s'inscrit pleinement dans un enjeu académique, national et européen récemment rappelé par Mme la Rectrice.

 **C. Regards sur les parcours de formations proposés aux élèves**

Deux diaporamas, transmis ensuite aux tuteurs, ont été présentés, dans l'objectif de consolider les repères des tuteurs en ce qui concerne l'évolution du DNB, et le maintien, ou l'évolution, selon les cas, des voies de formation après la 3ème.

 **1) Le DNB 2018**

 **2) Les possibilités d'orientation après la 3ème, la réforme du Baccalauréat général**

***REPAS:*** *12h/14h*

**II. APRES-MIDI : temps de formation** 14h/16h30

 **A. Mise en situation: nouvelle version du jeu d'évasion pédagogique présenté le 5 février**

Mme GODON et Mme WALKOWIAK ont invité les tuteurs à expérimenter la nouvelle version du jeu d'évasion qu'elles ont élaboré, en partenariat avec l'ESPE de Villeneuve d'Ascq.

Créé dans le cadre d'une recherche-action menée sur le thème des stratégies d'évitement et de contournement, il est destiné aux élèves qui auront été identifiés comme en difficulté de lecture et de compréhension dans le cadre de la passation des tests académiques.

Présentant des énigmes en relation avec le patrimoine culturel régional, il a vocation à enrichir leurs connaissances et à consolider leurs compétences de lecture, de compréhension, et de communication, ainsi que leurs aptitudes à coopérer en vue d'un objectif commun.

Il a été construit sur plusieurs niveaux de maitrise, et le nombre des épreuves peut être adapté en fonction des publics concernés. Il sera organisé sur un temps dédié à l'accompagnement personnalisé.

L'un des prolongements envisagés est d'amener les jeunes à créer de nouvelles énigmes pour leurs pairs, à leur expliquer les règles du jeu, et à mener les parties eux-mêmes.

D'autres actions sont en cours d'élaboration, dans le cadre d'une ouverture des dispositifs de prévention et de remédiation en matière de maitrise de la langue sur une dimension culturelle, en partenariat avec des lieux dédiés aux arts et divers projets d'écriture, comme les Voies du Nord.

**B. Evolution du PAPEE: Second temps**

 **Présentation de l'espace dédié à la Gestion des Déplacements Temporaires ( DT ) dans Eduline**

Mme GODON a exposé aux tuteurs, via une démonstration, la démarche d'accès à la rubrique permettant de mentionner leurs frais de déplacement, en vue d'un remboursement:

* aller sur le site : https://eduline.ac-lille.fr
* cliquer sur :

 Personnel de l'Education Nationale

puis sur : Se connecter ( en haut à droite )

* indiquer son identifiant et son mot de passe
* cliquer sur :

 Applications ( en haut à gauche )

puis sur

 Gestion des Personnels ( sous Applications )

puis sur

 Gestion des Déplacements Temporaires ( DT )

puis sur

 Déplacements temporaires

* cliquer ensuite sur

 Etats de frais

Un document pré-renseigné s'affichera alors.

Le dossier de remboursement sera progressivement généré, et l'évolution de la procédure de paiement sera indiqué par un niveau de 1 à 4.

Mme GODON a précisé qu'elle restait à la disposition des tuteurs pour toutes questions concernant cette procédure.

*Conformément à leur lettre de mission, les tuteurs voudront bien remettre à Mme GODON pour le 15 juin un bilan de leurs activités; ce document précisera le nombre d'heures qu'ils auront effectuées.*